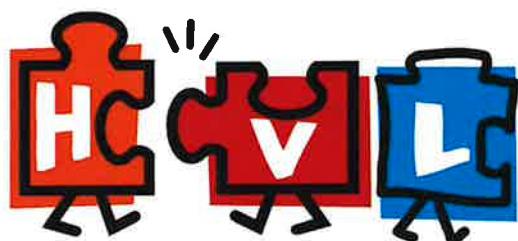


PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

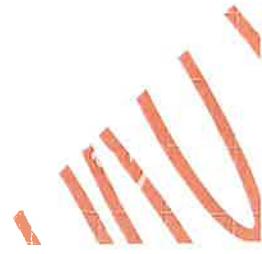


PERISCOLAIRE



3 B RUE DE L'EGLISE STE CROIX
SAINTE CROIX HAGUE
50440 LA HAGUE
02.33.10.21.21

HAGUEVACANCESLOISIRS@GMAIL.COM





SOMMAIRE :

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1

LES ENFANTS

1

LES SITES

1

ACQUEVILLE

2

- LES LOCAUX
- LE TEMPS DU MIDI
- LE PERISCOLAIRE DU SOIR

VASTEVILLE

3-4-5

- LES LOCAUX
- LE PERISCOLAIRE DU MATIN
- LE TEMPS DU MIDI
- LE PERISCOLAIRE DU SOIR
- LE MERCREDI

BIVILLE

6-7-8

- LES LOCAUX
- LE PERISCOLAIRE DU MATIN
- LE PERISCOLAIRE DU SOIR
- LE MERCREDI

SAINTE-CROIX-HAGUE

9-10-11

- LES LOCAUX
- LE PERISCOLAIRE DU MATIN
- LE TEMPS DU MIDI
- LE PERISCOLAIRE DU SOIR
- LE MERCREDI
- TEEN CLUB

L'EQUIPE D'ANIMATION

12-13-14-15-16-17

- LES RÔLES DE CHACUN
- LE CADRE
- L'EQUIPE

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

18-19-20-21-22

LES ACTIVITES

22

LES NUMEROS UTILES

23

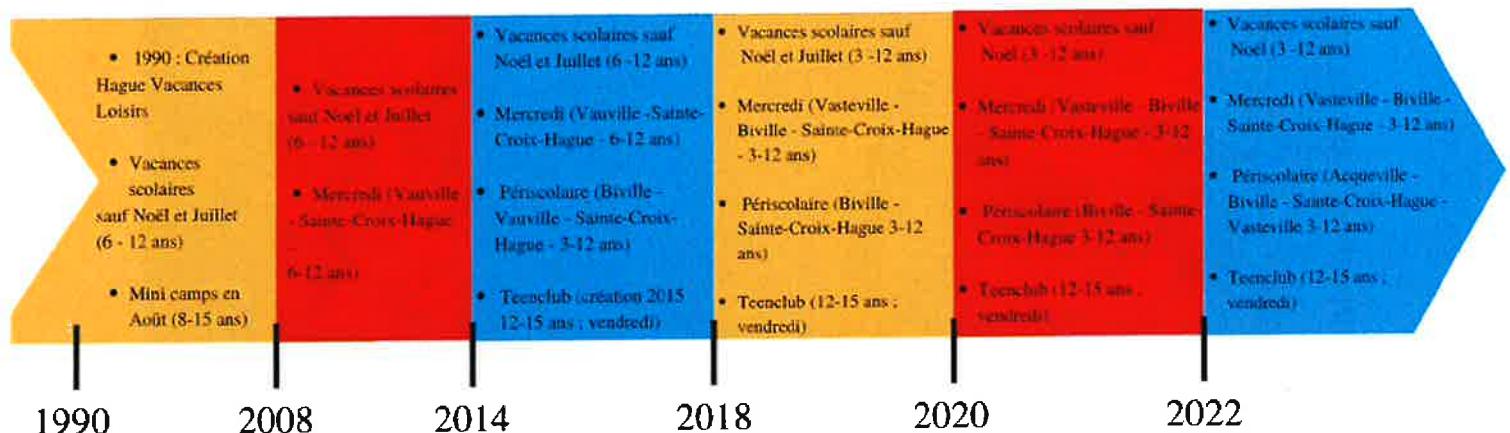
PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Hague Vacances Loisirs

Association Loi 1901



L'association est gérée par des bénévoles et emploie des animateurs.



LES ENFANTS



Principalement des communes de la Hague



Enfants scolarisés
3 à 15 ans



LES SITES



Biville
Rue de la Ruette David



Sainte-Croix-Hague
Village de l'Eglise



Acqueville
14 route de l'Eglise



Vasteville
Rue Jacques Prévert

LES LOCAUX



LE TEMPS DU MIDI - gratuit



11H45



11H45-13H30



Activités proposés
en dehors du repas



13H30

PERISCOLAIRE DU SOIR



16H15



16H15-18H30

LES LOCAUX



Une salle
3-5 ans



Une salle
6-12 ans



Un dortoir



Un plateau
sportif



Adaptés aux
enfants



Une cour de
récréation



Locaux adaptés
aux enfants en
situation de
handicap

VASTEVILLE

LE PERISCOLAIRE DU MATIN



7H15-9H



Départ à 7H50
(enfant école Acqueville)



9H

LE TEMPS DU MIDI - gratuit



12H



12H-13H



Activités proposés
en dehors du repas



13H35

LE PERISCOLAIRE DU SOIR



16H45



16H50
(enfant école d'Acqueville)



16h45-18H30

LE MERCREDI



7H15-18H30



DE 7H15 A 8H30
DE 17H30 A 18H30



JUSQU'A 10H



A partir 16h30



7H15-12H



7H15-13H30/14H



12H-18H30



13H30/14H-18H30



Les enfants de Vasteville-Acqueville peuvent être déposés sur le site de Vasteville. Une navette viendra les chercher à 9H15 et les emmèneront sur le centre de Biville. Il n'y aura pas de navette le soir.



Des activités sportives et manuelles seront proposées chaque mercredi entre 10H et 12H puis entre 14H et 16H.

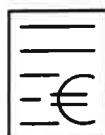


Les repas sont commandés par HVL et seront facturés par La Hague. Les goûters sont fournis et facturés par HVL.
Si l'enfant a un PAI, il faut prévenir HVL ainsi que la cuisine centrale.



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clef pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la fiche de renseignements.



Pour les tarifs voir le règlement intérieur de l'association ainsi que le tableau d'inscription. Les factures seront faites à chaque fin de période. Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédent le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.



LES LOCAUX



Une salle
3-5 ans



Une salle
6-12 ans



Un dortoir



Une salle
"alimentaire"



Adaptés aux
enfants avec
une douche



Une cour de
récréation



Locaux adaptés
aux enfants en
situation de
handicap



Un parc
communal

LE PERISCOLAIRE DU MATIN

Ecole



Acqueville

7H15-8H

8H

8H30

Sainte-Croix-
Hague



7H15-8H

8H

8H30

Vasteville



7H15-8H40

8H40

9H

LE PERISCOLAIRE DU SOIR

Acqueville



16H15

16H45

16H45-18H30

Sainte-Croix-
Hague



16H30

16H45

16H45-18H30

Vasteville



16H45

17H

17H-18H30

LE MERCREDI



7H15-18H30

DE 7H15 A 8H30
DE 17H30 A 18H30

JUSQU'A 10H



A partir 16h30



7H15-12H



7H15-13H30/14H



12H-18H30



13H30/14H-18H30



Les enfants de Vasteville-Acqueville peuvent être déposés sur le site de Vasteville. Une navette viendra les chercher à 9H15 et les emmèneront sur le centre de Biville. Il n'y aura pas de navette le soir.



Des activités sportives et manuelles seront proposées chaque mercredi entre 10H et 12H puis entre 14H et 16H.

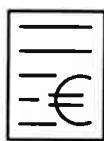


Les repas sont commandés par HVL et seront facturés par La Hague. Les goûters sont fournis et facturés par HVL.
Si l'enfant a un PAI, il faut prévenir HVL ainsi que la cuisine centrale



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clef pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la fiche de renseignements.



Pour les tarifs voir le règlement intérieur de l'association ainsi que le tableau d'inscription. Les factures seront faites à chaque fin de période. Toute absence non signalée avant le lundi 10hoo précédent le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.

LES LOCAUX



Une pièce
3-5 ans



Une pièce
6-12 ans



Un dortoir



Une salle de
motricité



Adaptés aux
enfants avec
une douche



Deux cours
de récréation



Locaux adaptés
aux enfants en
situation de
handicap



Un plateau
sportif

SAINTE-CROIX-HAGUE

LE PERISCOLAIRE DU MATIN



7H15-8H20



Arrivée à 8H10
(enfant de Biville)



8H30

LE TEMPS DU MIDI (gratuit)



12H



12H-14H



Activités proposés
en dehors du repas



14H

LE PERISCOLAIRE DU SOIR



16H30



16H30
(enfant de Biville)



16h30-18H30

TEENCLUB



12-15 ans



Tous les
vendredis
soirs de
19h à 21H



Salle à
côté du
bureau HVL



Repas et
activité
ensemble

LE MERCREDI



7H15-18H30



DE 7H15 A 8H30
DE 17H30 A 18H30



JUSQU'A 10H



A partir 16h30



7H15-12H



7H15-13H30/14H



12H-18H30



13H30/14H-18H30



Nous étudions la mise en place d'une navette Vasteville/ Ste Croix pour le matin, mais sans certitude d'aboutissement.



Des activités sportives et manuelles seront proposées chaque mercredi entre 10H et 12H puis entre 14H et 16H.

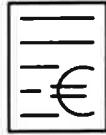


Les repas sont commandés par HVL et seront facturés par La Hague.
Les goûters sont fournis et facturés par HVL.
Si l'enfant a un PAI, il faut prévenir HVL ainsi que la cuisine centrale



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clef pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la fiche de renseignements.



Pour les tarifs voir le règlement intérieur de l'association ainsi que le tableau d'inscription. Les factures seront faites à chaque fin de période. Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédent le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.

LE ROLE DE CHACUN

LE DIRECTEUR

- Participer au réunion de travail avec les partenaires.
- Concevoir des supports de communication et d'information à destination des familles.
- Animer la réunion d'adjoint le vendredi.
- Gérer la gestion en amont des remplacements.
- Être présente sur le terrain pour avoir un contact direct avec les Equipes



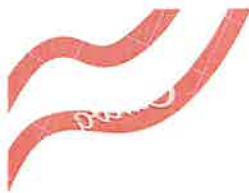
LE DIRECTEUR ET LES ADJOINTES

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique.
- Préparer et animer les réunion de prépa (midi, mercredis et teen-club) sur les sites.
- Gérer des commandes (fournitures, repas et goûters).
- Accompagner les équipes d'animation dans les projets.
- Être présente sur le terrain pour avoir un contact direct avec les parents, les animateurs et les enfants.
- Assurer la cohésion des équipes.
- Remplacer des animateurs en cas de besoin.
- Gérer le budget.
- Assurer les tâches administratives.
- Former l'équipe au CPS



LES ATSEM

- Assurer le bon déroulement de la sieste des petits (du coucher au lever).



LES ANIMATEURS

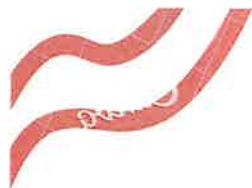
L'animateur a un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.

Avec ses collègues :

- Il doit respecter ses heures de travail.
- Il doit prévenir ses responsables en cas d'absence et apporter un justificatif.
- Il doit s'informer et se former.
- Il est responsable des actions qu'il mène.
- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter l'autre.
- Il assure la préparation de ses activités grâce au temps alloué par jour.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions.
- Il respecte le travail de l'autre.
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail.
- Il doit respecter le matériel qui lui est confié.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il respecte les enfants en tant qu'individus à part entière.
- Il est force de proposition et sait s'adapter à la situation.
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller au travers de différents supports d'animation.
- Il doit préparer des activités pour les midis et les mercredis.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée.



LES REGLES

L'équipe de direction et l'équipe d'animation sont garants du respect des règles établies au sein du centre.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants

- de se sentir en sécurité,
- de comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- de discuter avec l'adulte sur le respect ou non respect des règles.

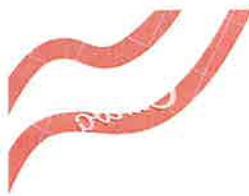
A l'équipe

- de travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- d'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- d'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.

La marche à suivre en cas de non respect des règles :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé.
- Discuter calmement avec le ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec un enfant n'est pas un débat public).
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important de réparation).
- Déléguer au collègue la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de la faire, ou si on n'a plus la patience.
- Dans certaines conditions critiques, dangereuses ou abusives, 3 avertissements peuvent être donnés à l'enfant. Les parents sont prévenus à chaque fois, au 3ème avertissement l'enfant est exclu des temps HVL pendant 1 semaine. Les avertissements se cumulent sur 1 cycle, avec remise à zéro au suivant.
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.





ABSENCE DU PERSONNEL

- absence / retard / arrêt maladie : prévenir directeur ou votre responsable de site dès que possible.
- demande d'absence : un délai de 15 jours minimum avant la date est à respecter sauf en cas d'urgence médicale. Faire la demande à votre responsable de site et envoyer un mail au bureau en parallèle.

Remplir l'imprimé le plus tôt possible et le confier à votre responsable pour visa.

Un justificatif doit être joint (confirmation de rdv ou description personnelle)

Un retour vous sera fait rapidement.

LES SOINS



Chaque enfant a sa fiche enfant rempli par son responsable légal lors de l'inscription.

Si l'enfant a un PAI il doit être également transmis dans le dossier



Lors de petites blessures, l'équipe dispose des trousseaux pharmaceutiques ainsi que les fiches sanitaires des enfants dans les locaux et en extérieur afin de pouvoir faire les premiers soins aux enfants. Les soins sont écrits dans des cahiers d'infirmierie.



Si l'enfant ne va pas bien (malaise, fièvre, piqûre..) ou que la blessure est importante, les parents seront immédiatement appelés par l'équipe ainsi que les secours seront prévenus afin d'avoir un avis médical. S'il y a une intervention des pompiers, Un responsable légal devra être présent et la fiche enfant sera transmise au secours.



Si les enfants ne se sentent pas bien, nous avons des thermomètres à disposition ainsi que des lits pour qu'ils puissent se reposer en attendant l'arrivée des parents.



L'EQUIPE

ACQUEVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MIDI	Directeur : Axel	Florence (référente), Karine, Guendoline, Célestine
SOIR	Directrice adjointe : Johannita	Amandine (référente), Célestine, Guendoline

BIVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MATIN		Bernadette (référente), Camille
SOIR	Directeur : Axel Directrice adjointe : Véronique	Bernadette (référente), Camille
MERCREDI		Titouan, Bernadette (référente), Camille, Célestine

VASTEVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MATIN		Amandine (référente), Titouan, Sophie
MIDI	Directeur : Axel Directrice adjointe : Annie	Amandine, Anne-lise (référente), Sophie, Titouan Anne-Lise, Sophie(référent), Titouan, Guendoline
SOIR		Christine, Amandine, Sophie, Guendoline (référente)
MERCREDI		

L'EQUIPE

SAINTE-CROIX-HAGUE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MATIN		Anne-Lise(référente) , Marion ,Célestine, Anne-Laure
MIDI		Camille, Emilie, Marion(référente), Anne-Laure, Catherine
SOIR	Directeur : Axel	Marion, Emilie (référente), Guendoline, Anne-Laure, Anne-Lise Emilie, Anne-Laure , Marion référente, Anne-Lise
MERCREDI		
TEENCLUB		Emilie (référent), Celestine

LE BUREAU



Céline GOASCOZ
La Secrétaire de Direction



Mathias LEGUERRIER - Le Président
Nadia DOMONT - La Trésorière

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



FAVORISER LA CREATIVITE

l'imagination

Autonomie

le matériel

La réflexion
exp: Harrell

S'exprimer

l'imaginaire

l'autonomie

ART.

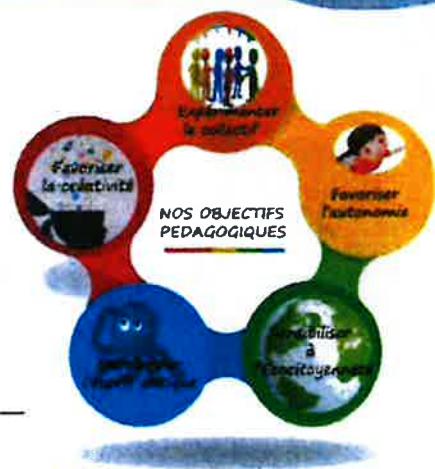
l'imagination

Inover

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



EXPERIMENTER LE COLLECTIF



Pe vivre en ensemble

Respect

la bienveillance

Avoir une bonne
communication
d'équipe

L'entraide

L'écoute

COHÉSION

ENTRAIDE /
SOUTIEN

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



FAVORISER L'AUTONOMIE



Raisons de faire

Aider
l'enfant

Accompagner
les gestes de
l'enfant
dans la vie
quotidienne

RESPONSABILISER.
Entraide entre enfants

Se débrouiller
Laisser faire
l'enfant

développer
la métricité

Pas faire à la
place de l'enfant

Apprendre à
être en solo

ENCOURAGER

Accompagner



SENSIBILISER A L'ECOCITOYENNETE (BIODIVERSITÉ)



Connaissance
de son
environnement

EXPLIQUER

Recyclage

Apprendre le
tri sélectif.

IMAGES.
(rendre ludique le
tri sélectif)

TRI SÉLECTIF

Respect de la nature
et des animaux.

Activité
de la ^{avec}
récupération
d'objets

Tri
sélectif
rouge
jaune
bleue



DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE

Donner
son avis

COMMUNICATION.

Manque de
confiance

Exprimer
son
opinion

Exprimer
dire ce
qui va pas

BONHOMME DE COULEUR.

LES ACTIVITES

Des activités sont proposées selon les objectifs du projet pédagogique et du thème par cycle.

Sur le temps du midi, une activité sportive et manuelle sont proposées aux enfants et ils choisissent l'activité qu'ils veulent.

Sur le mercredi, une activité sportive ou une activité Manuelle sont proposées

Une réunion fixe de 1H30 est prévue tous les lundis pour préparer les activités du midi. Un programme par cycle est établi par les animateurs.

Une réunion fixe de 1H30 est prévue tous les mardis de pour préparer les activités du mercredi. Un programme par cycle est établi par les animateurs.

La préparation des activités se fera sur les sites respectifs.

Numéros utiles



Allô enfance
en danger



Axel DROCHON - Directeur HVL - 06.18.64.62.71

Véro BELHOMME - Directrice Biville - 06.69.15.72.31

Annie GAUVAIN - Directrice Vasteville - 06.50.10.41.52

Manon WYNANTS - Directrice Acqueville - 06.32.52.50.41

Céline GOASCOZ - Secrétaire de Direction - 06.82.04.13.64

Mathias LEGUERRIER - Président HVL - 06.19.01.94.51

Péri d'ACQUEVILLE : 02.33.21.38.72 (cantine : 02.33.04.52.52)

Péri de BIVILLE : 02.33.10.05.70 (cantine : 02.33.04.79.98)

Péri de Ste CROIX : 02.33.21.38.70 (cantine : 02.33.04.50.66)

Péri de VASTEVILLE : 02.33.52.31.95 (cantine : 02.33.52.31.95)

Bureau HVL : 02.33.10.21.21

DRAJES : 02.50.71.50.00

Gendarmerie de Beaumont Hague : 02.33.01.89.30

Mairie de La Hague : 02.33.01.53.33

SDJESS50 - Mme Touria MARIE : 02.50.28.71.46

Cabinet médical de Beaumont-Hague : 02.33.78.11.59

Pharmacie de Beaumont-Hague : 02.33.52.77.30

Hôpital PASTEUR : 02.33.20.70.00

Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21

PMI Beaumont Hague : 02.33.10.01.50